



Fédération étudiante
collégiale du Québec
Unis par la force d'une voix

MÉMOIRE CONTRE GNL QUÉBEC

À l'attention du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)

22 octobre 2020

Fédération étudiante collégiale du Québec

824 ave Sainte-Croix

Ville Saint-Laurent (Mtl), H4L 3Y4

Téléphone : 514 396-3320

Télécopieur : 514 396-3329

Site Internet : www.fecq.org

Courriel : info@fecq.org

Recherche, analyse et rédaction :

Jeanne Huard, responsable aux affaires interne

Révision et correction :

Noémie Veilleux, présidence

Rafaël Leblanc-Pageau, vice-présidence

Victoria Pineda, coordination aux affaires sociopolitiques

Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ)

La Fédération étudiante collégiale du Québec est une organisation qui représente plus de 70 000 membres, répartis dans 26 cégeps à travers le territoire québécois. Fondée en 1990, la FECQ étudie, promeut, protège, développe et défend les intérêts, les droits et les conditions de vie de la population collégienne. La qualité de l'enseignement dans les cégeps, l'accessibilité géographique et financière aux études et la place des jeunes dans la société québécoise sont les orientations qui guident l'ensemble du travail de la Fédération depuis plus de 25 ans. Pour la FECQ, tous devraient avoir accès à un système d'éducation accessible et de qualité.

La voix de la communauté étudiante collégienne au niveau national

La FECQ, à travers ses actions, souhaite porter sur la scène publique les préoccupations de la jeunesse québécoise. Dans ses activités militantes et politiques, la Fédération est fière de livrer l'opinion de la population étudiante collégiale partout à travers la province. Présente aux tables sectorielles et nationales du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES), elle est la mieux placée pour créer de multiples partenariats, bénéfiques autant pour la communauté étudiante que pour les différentes instances du ministère ou du gouvernement.

La FECQ entretient des relations avec les partis politiques provinciaux et fédéraux, tout en demeurant non partisane. Elle se fait un devoir de rapprocher la sphère politique de l'effectif étudiant, par un travail de vulgarisation constant de l'actualité politique à ses membres. Désormais un acteur incontournable en éducation, la Fédération se fait également un plaisir de travailler avec les organisations syndicales, les organismes communautaires et les autres acteurs de la communauté collégiale. Proactive, elle intervient dans l'espace public de façon constructive, toujours dans l'optique d'améliorer le réseau collégial dans lequel ses membres évoluent.

TABLE DES MATIÈRES

MISEMISE EN CONTEXTE	3
MOBILISATION ÉTUDIANTE	3
LES CONSÉQUENCES	4
IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX	4
UN FARDEAU ÉCONOMIQUE	4
LE TOURISME ET LES BÉLUGAS	5
CONCLUSION	7

MISE EN CONTEXTE

La Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) fait de l'une de ses priorités de représenter les intérêts de la jeunesse québécoise. Récemment, les associations étudiantes se sont coalisées sous la bannière de la campagne *Arrêtons GNL*, afin de mettre un terme aux développements du projet de GNL Québec.

C'est ainsi par ce mémoire que la FECQ souhaite se positionner fermement contre le projet GNL Québec et réitère au gouvernement la nécessité d'entamer un virage juste autant aux niveaux social, environnemental qu'économique. À la suite de la crise de la COVID-19, la relance économique du Québec se doit d'être collée à la vision de la jeunesse; une vision verte et solidaire.

Selon la Fédération, il est plus que temps de prendre la science au sérieux.

Une panoplie d'études le démontre et la recherche est claire : c'est le moment de prendre acte des conséquences d'un tel projet et éviter la crise climatique. Les projets comme GNL Québec sont un pas vers l'arrière dans la lutte aux changements climatiques ainsi que dans la transition verte de notre province.

La communauté étudiante est claire et montre encore et toujours son inquiétude face à l'avenir. Ce sont les leaders de demain qui devront vivre avec les conséquences des décisions d'aujourd'hui.

Mobilisation étudiante

Si la manifestation du 27 septembre 2019 a démontré quelque chose, c'est que la crise climatique inquiète la jeunesse québécoise. Les regroupements scientifiques ne cessent de le répéter : il ne reste que quelques années avant que la situation ne soit irréversible, et inévitablement, c'est la nouvelle génération qui en subira les conséquences. C'est pourquoi quelques centaines de milliers de personnes étaient rassemblées pour demander aux élu.es de prendre action. Un an plus tard, le gouvernement souhaite encore investir des milliards de dollars dans un projet d'énergie sans avenir. Le message de la population étudiante est clair : le Québec doit prendre action et montrer que le bien-être des futures générations est une priorité. La province possède les ressources et la main-d'œuvre pour des projets d'énergie ambitieux et innovateur. Si c'est la jeunesse qui se sent la plus concernée, ce sont néanmoins les dirigeants et les dirigeantes d'aujourd'hui qui doivent prendre la situation en main; dans 10 ans, il sera trop tard.

Les associations étudiantes de la Fédération s'entendent elles aussi : un nouveau projet de gaz naturel liquéfié est inacceptable. La communauté étudiante est résolument contre GNL Québec et tout nouveau projet d'exploitation et de transport d'hydrocarbure au Québec. La FECQ considère que le Québec doit refuser un projet qui n'a pas l'appui des citoyen.nes de demain.

LES CONSÉQUENCES

Impacts environnementaux

Le GNL est un gaz naturel refroidi à -162°C , il prend 600 fois moins de volume que le gaz régulier (GNL Québec s.d.). Les porte-paroles d'Énergie Québec ont affirmé lors du dépôt de leur projet que les gaz naturels liquéfiés avaient pour objectif d'être une énergie de transition. Les promoteurs affirment que c'est 60% de la production de GNL qui sera utilisée pour remplacer le charbon. C'est toutefois difficile à prouver puisqu'un contrat liant un potentiel client à GNL Québec n'a pas été signé (Collectif 2019). Il est difficile de mettre une clause environnementale dans des contrats, qui permettraient d'assurer que les ressources produites par GNL remplaceraient réellement des énergies plus néfastes pour l'environnement. En ce sens, on ne peut s'assurer des objectifs des potentiels clients. Dans tous les cas, GNL Québec n'a pas comme objectif premier d'être un vecteur de changement en matière d'énergie verte. Même si la construction de l'usine est apparemment peu polluante puisque qu'elle utilisera l'hydroélectricité, elle fait tout de même partie d'un projet qui, globalement, serait émetteur de 8,5 millions de tonnes de gaz à effets de serre (GES). C'est l'équivalent d'annuler tous les efforts de réduction d'émission de GES entre 1990 et 2016 (Shields 2020).

Depuis 1987, le Canada s'engage à réduire ses émissions de GES pour prévenir des changements importants et irréversibles du climat (Easterbrook 2016). Malgré les accords internationaux, le Canada est incapable de faire des avancées substantielles. Au cours des 30 dernières années, les baisses les plus importantes d'émission de GES n'ont pas eu lieu à la suite d'un de ces 4 accords pour le climat mais bien lors de grandes crises économiques. 30 ans après la conférence de Toronto (la première conférence visant à établir des objectifs pour contrer les changements climatiques), l'émission annuelle de GES du Canada est encore en augmentation. À ce jour, aucune des quatre cibles environnementales n'ont été atteintes.

Pour limiter la hausse de la température mondiale de $1,5^{\circ}\text{C}$, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a recommandé une baisse des émissions de GES de 50% d'ici 2030 (Shields, 2020). Ce rapport indique notamment que l'énergie fossile n'est pas une solution durable pour combler nos besoins d'énergie. Les écosystèmes sont déjà bouleversés, les catastrophes naturelles, plus fréquentes et la calotte glaciaire est déjà fondue à un point de non-retour. Avec de telles données, il semble inconcevable que le Québec se lance dans un projet qui nous éloignera encore une fois de l'atteinte de nos objectifs.

30 ans après les premières recommandations sur le climat, la FECQ considère que les ressources du Québec devraient être utilisées judicieusement, c'est, c'est-à-dire en finançant la recherche et l'instauration de projets visant une transition énergétique écologique.

Un fardeau économique

Malgré le nom de l'institution, « GNL Québec », les investisseurs finançant le projet ne sont pas québécois et n'ont pas l'intention de payer des impôts ici (IRIS 2020). Selon une étude de l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS), les commanditaires de GNL Québec sont tous établis dans des paradis fiscaux. On compte parmi les principaux l'état du Delaware aux États-Unis et Hong Kong, avec qui le Canada a signé des traités commerciaux autorisant ce type de transactions. Les paradis fiscaux servent à éviter de payer des impôts élevés dans les pays où on exploite les ressources. Dans ce cas-ci, la compagnie responsable du projet Énergie Saguenay payerait au maximum 5% d'impôts sur le revenu au gouvernement québécois et canadien. En comparaison, une entreprise installée ici -même payerait un montant plus proche d'environ 40%

d'impôt (Collectif 2019). On peut comprendre que GNL Québec n'est pas un projet qui avantagerait économiquement le Québec; les revenus, tout comme le méthane, seraient exportés à l'étranger.

Subventions déguisées

Bien que le gouvernement ne compte pas directement financer GNL Québec, ce projet bénéficierait tout de même d'avantages financiers indirects (La presse Canadienne 2020). Prenons comme exemple les tarifs d'hydroélectricité. La population québécoise paie 0,09\$ du kilowatt/heure pour l'électricité résidentielle fournie par Hydro-a société d'État offrirait un tarif de 0,03\$ du kilowatt/heure en plus d'un rabais de 20% pour un période de 6 ans. Selon les calculs de l'IRIS, GNL Québec bénéficierait d'un rabais de près de 46 millions de dollars pour une période de 6 ans. En somme, même si le projet ne profite pas de financement de à l'état, il bénéficie d'une importante réduction des coûts d'utilisation de l'électricité. Énergie Saguenay utilisera donc l'énergie verte du Québec à moindre coût pour vendre du méthane refroidi comme source d'énergie ailleurs dans le monde.

Pénurie de main-d'œuvre

Le Saguenay-Lac-St-Jean est aux prises avec un important manque de main-d'œuvre (Dupras 2019). Le taux de chômage très bas crée des difficultés de recrutement au sein des entreprises régionales. D'importants employeurs du Saguenay, comme Rio Tinto, ont déjà dû freiner leurs opérations dû à la pénurie de main-d'œuvre. Néanmoins, Énergie Saguenay souhaiterait créer environ 6000 emplois de plus dans la région.

En ajoutant un nombre aussi important d'emplois, il est probable que les PME n'aient pas les moyens d'engager de la main-d'œuvre. La demande de main-d'œuvre, déjà importante, augmentera de façon à amplifier la concurrence entre ces PME déjà établies et GNL Québec, nuisant aux activités de ces premières. Des économistes ont d'ailleurs présenté cette situation dans une lettre ouverte.

En bref, malgré les affirmations d'Énergie Saguenay et à la lumière des informations précédemment énoncées, le projet présenté ne bénéficierait économiquement pas au Québec. Il s'agit plutôt d'une opportunité pour des investisseurs étrangers de profiter du climat accueillant du Québec et du Canada au détriment de l'économie locale du Saguenay- Lac-St-Jean.

Le tourisme et les bélugas

À la suite d'une recommandation du *Comité sur la situation des espèces en péril au Canada* (COSEPAC), les baleines blanches (communément appelés bélugas), de l'estuaire sont considérées en voie d'extinction depuis 2016 (Côté 2016). Il faut noter qu'il est interdit de chasser les bélugas depuis 1979. Malgré cette mesure, le nombre de bélugas dans le fleuve n'a fait que diminuer : alors qu'au début des années 2000, on pouvait en compter 1100, ils ne seraient maintenant que 900 (Bégin 2019). Le changement de l'écosystème du fleuve pourrait expliquer la diminution alarmante de la population de bélugas. Ils ont observé une corrélation entre l'épaisseur de la couche de glace couvrant le fleuve et le taux de mortalité d'individus de l'espèce. Le COSEPAC s'inquiète maintenant de nouvelles menaces, dont celles-ci : la pollution, la multiplication des algues toxiques et les perturbations sonores créées par la circulation maritime.

L'augmentation des passages de bateau à moteur, traversiers et navires industriels inquiète les chercheurs; ceux-ci soupçonnent fortement qu'une augmentation du trafic maritime impacte les populations de bélugas (Shields 2020).

Les bélugas utilisent un système d'écholocation qu'on appelle « biosonar » pour se nourrir. En ce sens, les chercheurs en hydroacoustiques affirment que l'ouïe est pour les bélugas ce que la vue est à l'humain : un outil primordial de survie. Au cours des 10 dernières années, le groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM) s'est penché sur la mortalité élevée des mères et des nourrissons de l'espèce (Yvon 2013). Si le bruit ne peut pas encore être déclaré coupable, il est certainement dans l'équation. Les mères doivent mettre plus d'énergie à trouver des proies lorsqu'il y a d'autres fréquences sonores dans l'eau; épuisées par l'exercice, elles peinent à élever leur jeune.

GNL n'est pas le seul à vouloir s'installer dans le Fjord; un projet déjà approuvé par Ottawa (Ariane Phosphate) planifie aussi d'avoir une circulation quotidienne dans le cours d'eau (Mercure 2020). À eux deux, le nombre de passages annuels de navires marchands passerait de près de 450 à 1300. Les scientifiques se sont prononcés sur les conséquences de ces passages : hausser le volume de navires naviguant sur le fjord pourrait aggraver le problème de la pollution sonore, et mettrait en péril les bélugas du fleuve St-Laurent, déjà en voie d'extinction.

Finalement, l'observation des cétacés attire des centaines de milliers de touristes chaque année, un achalandage nécessaire pour la survie de plusieurs entreprises et commerces de la région (Shields 2020). En ce sens, non seulement la diminution des bélugas serait un désastre sur le plan de la biodiversité, mais aussi, coûterait très cher au tourisme local.

À la lumière de toutes ces constatations, la FECQ rappelle sa position :

CASC¹ 251 Que la FECQ se positionne résolument contre le projet de Gaz Naturel Liquéfié (GNL) d'Énergie Saguenay.

¹ Cahier des affaires sociopolitiques et collégiales de la FECQ.

CONCLUSION

En somme, le projet d'Énergie Saguenay n'a pas l'appui des associations étudiantes de la Fédération étudiante collégiale du Québec. Les dommages sur l'environnement font craindre le pire pour l'avenir de la planète. L'augmentation drastique des GES ainsi que la menace qui pèsera sur les populations de bélugas rendent ce projet difficilement valide pour le développement d'une économie verte.

Alors que les principales justifications du projet concernent la bonification de l'économie de la région, il a été démontré dans le présent mémoire que les retombées économiques seraient moindres. D'abord, les investisseurs de GNL Québec sont pour la plupart en provenance de l'étranger et useront de paradis fiscaux. Ensuite, le projet bénéficiera d'avantages fiscaux quant à l'hydroélectricité achetée ici et quant aux impôts payés. Finalement, les bénéfices sur la main-d'œuvre sont faussement intéressants, puisque la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean vit une importante pénurie de main-d'œuvre.

La population étudiante, s'étant mobilisée en force à maintes reprises, démontre clairement son insatisfaction face à la volonté du gouvernement d'approuver un tel projet. Comme c'est elle qui vivra les conséquences futures du projet, sa voix doit être tout particulièrement entendue et prise en compte à la hauteur de son importance.

BIBLIOGRAPHIE

- Bégin, Gilbert. 2019. «Le bruit des océans, le silence des baleines.» *Radio-Canada*. 18 01. Accès le 10 21, 2020. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1147657/bruit-saint-laurent-baleines-belugas-pollution-sonore-traffic-maritime-reproduction-proie-silence>.
- Collectif, Texte. 2019. «Le projet GNL Québec, bon pour l'économie ?» *La Presse*. 15 10. Accès le 10 21, 2020. <https://www.lapresse.ca/debats/opinions/2019-10-15/le-projet-gnl-quebec-bon-pour-l-economie>.
- Côté, Charles. 2016. «Le béluga est officiellement en voie de disparition.» *La presse*. 1 09. Accès le 10 21, 2020. <https://www.lapresse.ca/environnement/especes-menacees/201609/01/01-5016273-le-beluga-est-officiellement-en-voie-de-disparition.php#>.
- Easterbrook, Steve. 2016. «Missing the Target: Canada's Deplorable Record on Carbon Emissions.» *Serendipity*. 16 10. Accès le 10 21, 2020. easterbrook.ca/steve/2016/10/missing-the-target-canadas-deplorable-record-on-carbon-emissions/.
- Gagnon, Mélissa. 2019. «Des chercheurs minimisent les retombées fiscales du projet de GNL Québec.» *Radio-Canada*. 06 11. Accès le 10 20, 2020. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1377693/gnl-etude-iris-paradis-fiscaux>.
- GNL Québec. s.d. «Résumé du projet.» *Énergie Saguenay*. Accès le 10 21, 2020. <https://energiesaguenay.com/fr/le-projet/description-du-projet/>.
- La presse Canadienne. 2020. «Hydro versera une subvention déguisée de 70 millions \$ par an à GNL, selon QS.» *Les Affaires*. 12 02. Accès le 10 21, 2020. <https://www.lesaffaires.com/bourse/nouvelles-economiques/hydro-versera-une-subvention-deguisee-de-70-millions--par-an-a-gnl-selon-qs/615855>.
- Mercure, Philippe. 2020. «Saguenay: «Ça pourrait être le coup de grâce pour le béluga.»» *La Presse*. 02 09. Accès le 10 21, 2020. <https://www.lapresse.ca/actualites/environnement/2020-09-02/saguenay-ca-pourrait-etre-le-coup-de-grace-pour-le-beluga.php>.
2020. «Problèmes financiers de GNL Québec : des nouvelles en provenance des bermudes.» *IRIS*. 21 09. Accès le 10 21, 2020. <https://iris-recherche.qc.ca/blogue/problemes-financiers-de-gnl-quebec-des-nouvelles-en-provenance-des-bermudes>.
2019. «Radio-Canada.» *Le bruit des océans, le silence des baleines*. 18 01. Accès le 10 20, 2020. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1147657/bruit-saint-laurent-baleines-belugas-pollution-sonore-traffic-maritime-reproduction-proie-silence>.
- Shields, Alexandre. 2020. «GNL Québec admet un «risque» pour le béluga.» *Le Devoir*. 17 02. Accès le 10 21, 2020. <https://www.ledevoir.com/societe/environnement/573102/energie-saguenay-gnl-quebec-admet-un-risque-pour-le-beluga>.
- . 2020. «Impossible de préciser le bilan climatique du projet GNL Québec.» *Le Devoir*. 23 09. Accès le 10 21, 2020. <https://www.ledevoir.com/societe/environnement/586547/gnl-quebec-impossible-de-preciser-le-bilan-climatique-du-projet>.

- . 2020. «La planète se rapproche d'un réchauffement dangereux de 1,5 °C.» *Le Devoir*. 10 07. Accès le 10 20, 2020. <https://www.ledevoir.com/societe/environnement/582156/la-planete-se-rapproche-d-un-rechauffement-dangereux-de-1-5-c>.